

# LES ARTS ET LA VILLE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LES ARTS ET LA VILLE TENUE LE 18 MAI 2006, À 7h30, À LA SALLE MGR COURCHESNE DE L'HÔTEL RIMOUSKI

### Proposition d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2005
3. Rapport des coprésidents
4. Rapport de la direction
5. Rapport du vérificateur
6. Engagement du vérificateur pour l'exercice 2006-2007
7. Élection et reconduction des administrateurs
8. Varia
9. Clôture de l'assemblée.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 7 h 30. M Jean Perrault préside l'assemblée et Andrée Daigle agit comme secrétaire.

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marc Croteau, secondé par Jacques Matte, que l'ordre du jour soit adopté.

#### 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2005

Il est proposé par Lorraine Dubuc-Johnson, secondée par Nathalie Ouellet, que le procès-verbal de l'assemblée du 12 mai 2005 soit adopté.

**Adopté à l'unanimité**

#### 3. Rapport des coprésidents

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués et les avoir remercié de se joindre à notre réunion annuelle et matinale, Jean Perrault débute le bilan de l'année en soulignant la croissance des membres du réseau Les Arts et la Ville. Plus d'une douzaine de municipalités, trois MRC et 8 organisations ont joint les rangs du réseau. Cette croissance se traduit par une hausse de 10 % des revenus de cotisations.

Le coprésident indique que la directrice présentera de nouveaux services qui sont en voie de développement et qui permettront de poursuivre cette croissance de la communauté de membres. M. Perrault explique que ces nouveaux services seront rendus possibles grâce à un soutien de Patrimoine canadien totalisant un montant de 59 000 \$ pour l'année à venir. Au cours de l'année 2005-2006, les administrateurs et la direction ont réalisé plusieurs démarches de représentation auprès du ministère du Patrimoine canadien pour obtenir un financement et ces démarches ont porté fruit.

M. Perrault profite de l'occasion pour rappeler que le réseau travaille à rejoindre différentes réalités municipales, cela est essentiel à son action territoriale. Le conseil d'administration souhaite que plus de MRC et de petites municipalités se joignent au réseau. Les services développés par le secrétariat du réseau doivent tenir compte de cet objectif. De plus, une nouvelle tarification d'adhésion a été instaurée

pour les municipalités moins peuplées. Les coprésidents ont également été actifs dans le développement de liens avec les collectivités de la francophonie canadienne.

Le coprésident invite les délégués à être des porte-parole du réseau dans leur milieu, leur soulignant qu'ils sont nos meilleurs représentants.

Avant de céder la parole à la directrice, M. Perrault remercie trois Villes. Gatineau, qui a fait du colloque de 2005 un véritable succès sur tous les plans. Rimouski qui a pris le flambeau avec le même engagement généreux et Laval où nous célébrerons notre 20<sup>e</sup> anniversaire en mai prochain.

#### **4. Rapport de la direction**

En complément du rapport des coprésidents, Andrée Daigle prend la parole et dresse un portrait des actions posées au cours de l'année.

La directrice explique qu'en vue du 20<sup>e</sup> anniversaire du réseau, le secrétariat, avec l'accord des administrateurs, a entrepris de revoir la signature du réseau et le développement de nouveaux services et activités.

Ainsi, au cours de l'année, grâce à un soutien ponctuel du ministère de la Culture et des Communications, le réseau a revu l'architecture et l'image de son site Internet afin d'y inclure l'offre de services électroniques, tels un centre de ressources proposant le bottin des membres et une bibliothèque de documents de planification et de gestion du développement culturel local. Le nouveau site devrait être mis en ligne en juin prochain.

Avec l'appui annoncé par Patrimoine canadien, ce volet prendra une plus grande envergure. De même, le réseau pourra se doter d'outils promotionnels dignes de ce nom. Ce soutien de Patrimoine canadien nous permettra de développer le maillage avec les collectivités francophones canadiennes. La directrice profite de l'occasion pour souligner la présence, à ce colloque, de délégations de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

La directrice invite les membres à consulter le rapport annuel qui leur a été remis pour connaître en détail l'ensemble des actions posées par le réseau. Ce rapport contient également un plan d'action pour l'année à venir. Elle profite de l'occasion pour inviter les délégués à communiquer avec l'équipe du réseau pour leur faire part de leurs besoins et de leurs idées.

Mme Daigle conclut en portant à l'attention des membres le travail réalisé par Ève Gauthier et Nadine Lizotte, agentes de recherche de Les Arts et la Ville, et les invite à les remercier pour leur engagement généreux envers le réseau.

#### **5. Rapport du vérificateur**

Marc Croteau, trésorier, présente le rapport du vérificateur.

Il est proposé par Yves Grondin, secondé par Jacques Matte, que le rapport des vérificateurs soit adopté tel que lu.

**Adopté à l'unanimité**

#### **6. Engagement du vérificateur pour l'exercice 2005-2006**

Marc Croteau, secondé par Paul Langlois, propose que Gilles Pronovost, comptable agréé de Québec, soit engagé à titre de vérificateur de comptes pour l'exercice 2005-2006 de Les Arts et la Ville.

**Adopté à l'unanimité**

## **7. Élection et reconduction des administrateurs**

Andrée Daigle informe l'assemblée que deux postes sont vacants du côté des représentants culturels. La directrice informe les membres que deux personnes lui ont acheminé une lettre manifestant leur intérêt à œuvrer au développement du réseau comme administrateurs. Il s'agit de messieurs Philippe Drolet et André Leclerc qui sont présents à l'assemblée d'aujourd'hui. Mme Daigle invite ces messieurs à se présenter et à s'adresser aux membres présents.

Il est proposé par Lorraine Dubuc-Johnson, secondé par Yves Grondin, que messieurs Philippe Drolet et André Leclerc soient élus au conseil d'administration.

**Adopté à l'unanimité**

Il est proposé par Pauline Quinlan, secondée par Nathalie Ouellet, que les mandats des administrateurs soient reconduits pour une autre année.

**Adopté à l'unanimité**

## **8. Clôture de l'assemblée.**

L'assemblée est levée à 8 h 40.

**Adopté à l'unanimité**

---

**Andrée Daigle, secrétaire**